



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Cantley, que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 9 avril 2019 à 19 h à la salle paroissiale située au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Permettre, pour le local de l'Étude notariale Lamarre inc., l'installation de deux enseignes appliquées, en dérogation à l'article 8.3.7 du Règlement de zonage n° 269-05 qui stipule que, dans le cas d'un centre commercial et d'un centre d'affaires, en plus d'une enseigne autonome collective, est permise une enseigne appliquée par local commercial.

Identification du site concerné : Lot 3 541 255 du Cadastre du Québec
393, montée de la Source, local 100
Demande 2019-20004

2. Permettre le lotissement d'une emprise de rue à moins de 75 mètres d'un cours d'eau dans les phases 2 et 3 du projet domiciliaire Manoir du ruisseau III, en dérogation à l'article 2.1.3 du Règlement de lotissement n° 270-05 qui stipule qu'à l'exception des voies publiques de circulation conduisant à des quais ou débarcadères publics ou des ponts, aucune emprise de rue ne peut être située à moins de 75 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau.

Identification du site concerné : Lot 6 073 614 du Cadastre du Québec
Chemin Vigneault
Demande 2019-20006

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance ordinaire du conseil du 9 avril 2019 ou en personne lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou consultez le site Internet www.cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 21^e jour de mars 2019.

Derrick Murphy
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim